

Le 21 août 2020

NOTE D'INFORMATION N° 2020/07



I. SOIRÉE D'OBSERVATION DU CIEL ÉTOILÉ

Le parc aux étoiles organise et anime, le **vendredi 28 août**, une soirée d'observation sur le stade de la Mare Henriette.

Vous pourrez découvrir le ciel du moment à l'œil nu, guidé par un pointeur laser, apprendre à reconnaître les principales constellations de l'hémisphère Nord et leurs mythologies, repérer l'étoile polaire et déterminer les points cardinaux et les trois étoiles principales formant le triangle d'été.

L'animateur vous apportera des notions de :

- Différenciation entre étoile et planète
- Couleurs des étoiles
- Se situer dans l'Espace, la Voie Lactée
- Découverte, si présentes, des étoiles filantes, origines, explications

Afin de passer une soirée agréable sous les étoiles, munissez-vous :

- D'une assise confortable,
- De vêtements chauds pour la soirée
- D'un petit thermos de boisson froide/chaude en fonction de la météo

Informations importantes : Pour une bonne approche de l'animation, cette soirée est ouverte aux enfants à partir de 8 ans. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Cette animation se déroulera pendant environ 2 heures.

Nombre de places limité, **inscription obligatoire** auprès du secrétariat de la Mairie (tél ou mail).

Rendez-vous à 22h00 au stade de la Mare Henriette.

II. FÊTE VILLAGEOISE

Si la situation sanitaire le permet, nous vous rappelons que la municipalité vous propose de se retrouver le **samedi 12 septembre à partir de 17h00** sur la place du village.

Au programme : Forum des associations, pique-nique où chacun apportera son repas, buvette et animations musicales.

Nous vous espérons nombreux afin de partager ce moment de convivialité.



Port du masque obligatoire
pour tous déplacements au
sein de la manifestation



12 septembre 2020 FÊTE VILLAGEOISE

BREUIL BOIS ROBERT
Place des Tilleuls

17 H 00 Forum des associations

19 H 00 Apéritif offert suivi du pique-nique
villageois

Animations musicales...

19 H 00 Geantraï BZH

21 H 00 The Thunderbølt



Buvette

Les bénéfices de la
buvette seront affectés à
la restauration des
vitraux de notre église et
à l'aménagement de la
source des fontaines



III. COLLECTE HEBDOMADAIRE DE DÉCHETS VERTS

Il est rappelé que depuis le 31 juillet 2020, les sacs papier ne doivent plus être utilisés pour vos déchets verts mais remplacés par un bac de 240 litres que vous pouvez commander au 08 00 10 04 63 si cela n'est pas encore fait.

Par ailleurs, pour les déchets végétaux plus volumineux, vous avez la possibilité de les déposer en déchèterie. Pour ce faire, vous devez toujours prendre rendez-vous en amont sur le site

<https://www.rdv-decheterie.fr>.

Merci de respecter ces consignes.

IV. MESURES COVID 19 : PORT DU MASQUE

À compter du 15 août 2020, l'arrêté préfectoral n° 78-2020-78-14-004 impose le port du masque pour les personnes de onze ans et plus sur les marchés publics de plein air, les brocantes et les vides greniers.

De plus, il est rappelé que le port du masque est également obligatoire dans les lieux clos accueillant du public.

V. RENTREE SCOLAIRE 2020

La rentrée scolaire aura lieu le **mardi 1er septembre 2020**.

Si protocole sanitaire lié au COVID 19, il vous sera communiqué par le SIVS.

VI. RANDONNÉE DES CHÂTAIGNES

L'ARBRE organisera sa 19^{ème} randonnée des châtaignes le **dimanche 11 octobre 2020**.

À vos agendas pour réserver cette date !

VII. OUVERTURE DE LA MAIRIE

Il est rappelé que les horaires d'ouverture habituels de la Mairie reprendront à partir du mardi 1er septembre 2020.

Exceptionnellement, le vendredi 4 septembre 2020, l'horaire d'ouverture au public s'arrêtera à 18h30 au lieu de 19h00.

L'Adjoint Délégué,
Maurice DELAVAL